

Cote du document: EB 2020/129/R.41
Ordre du jour: 7 b)
Date: 28 mai 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Programmes d'options stratégiques pour le pays

Réponses de la direction aux observations formulées par les États membres

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Donal Brown
Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2448
courriel: d.brown@ifad.org

Edward Heinemann
Conseiller technique et politique principal du
Vice-Président adjoint
téléphone: +39 06 5459 2398
courriel: e.heinemann@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-neuvième session
Rome, 20-23 avril 2020

Pour: **Information**

Programmes d'options stratégiques pour le pays - Réponses de la direction aux observations formulées par les États membres

1. La pandémie de la COVID-19 a conduit à mettre en œuvre des modalités révisées d'organisation des réunions, formelles et informelles, des organes directeurs du FIDA, en étroite consultation avec les Coordonnateurs de liste.
2. Dans ce contexte, la consultation du Conseil d'administration sur les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et les évaluations de stratégie et de programme de pays (ESPP) s'y rapportant, prévue à l'origine pour le 30 mars 2020, n'a pas eu lieu. Les représentants ont été invités, en lieu et place de cette consultation, à utiliser la plateforme interactive réservée aux États membres pour y faire part de leurs observations sur ces documents, auxquelles la direction apporterait des réponses écrites, après quoi les COSOP et les ESPP connexes seraient considérés comme ayant été examinés par le Conseil.
3. En conséquence, le présent document contient toutes les observations transmises par les représentants au Conseil avant la date limite du 24 avril, ainsi que les réponses de la direction à ces observations.

I. COSOP pour l'Érythrée

4. L'Allemagne, la France et la Suisse ont fait parvenir des questions, tandis que la Chine, les États-Unis et le Japon ont formulé des observations. Toutes les questions et observations sont présentées ci-après, ainsi que les réponses aux questions.

A. Allemagne

5. **Comment le FIDA évalue-t-il la durabilité de ses activités, compte tenu du fait que la politique agricole du Gouvernement érythréen n'est pas très axée sur le développement? Comment le FIDA évalue-t-il l'intérêt et la capacité du Gouvernement érythréen pour ce qui concerne l'intégration des approches du FIDA dans ses stratégies nationales et leur diffusion dans l'ensemble du pays?**

B. Suisse

6. **Changements politiques et facteurs propices. À propos de l'affirmation selon laquelle *"La situation s'est normalisée avec la signature de l'accord de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie en juillet 2018 et la levée des sanctions par le Conseil de sécurité de l'ONU en novembre 2018. Depuis lors, l'Érythrée s'est progressivement tournée vers le développement et le renforcement de la résilience..."* nous avons l'impression qu'en effet cela ne s'est pas traduit par de nombreux changements concrets dans le pays. Un bon nombre de partenaires d'exécution qui auraient été disposés à exécuter des programmes se sont retirés en raison des difficultés à parvenir à une dynamique opérationnelle. Concrètement, quels sont les changements propices pour le FIDA?**

Réponse

7. Le FIDA estime, pour sa part, que le Gouvernement prend très progressivement des mesures pour mettre en place des politiques et des stratégies agricoles davantage axées sur le développement. Pour 2019, l'Érythrée a été classée au 189^e rang sur l'indice de la facilité de faire des affaires, en légère amélioration par rapport à l'indice 2018, où elle était placée

au 190^e rang. En 2019, le Fonds monétaire international a mené une mission au titre de l'Article IV, mais le Gouvernement érythréen n'a autorisé ni la publication du rapport de mission, ni le communiqué de presse s'y rapportant¹.

8. Pour le FIDA, les changements propices incluent l'élaboration d'un nouveau cadre d'action des pouvoirs publics à l'appui de la commercialisation de l'agriculture: la stratégie de développement des petites et moyennes exploitations agricoles commerciales. Quelques faits nouveaux dans le portefeuille du FIDA dénotent une évolution progressive de la position du Gouvernement vis-à-vis du développement. Par exemple:
 - Tous les projets du FIDA sont **pleinement intégrés dans les structures publiques nationales existantes**, avec un appui spécifique au renforcement des capacités, garantissant que les ministères chargés de l'exécution disposent, à terme, de fortes capacités d'exécution et de gestion des projets, conformément aux meilleures pratiques internationales en matière de passation des marchés, de gestion financière et d'administration. Le Gouvernement a approuvé l'acquisition d'un logiciel intégré de suivi et de gestion financière, en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des projets.
 - Au titre de la nouvelle conception du programme national de développement de l'agriculture (IADP), le Gouvernement a accepté de mener des essais pilotes de différents modèles du programme national de subvention des intrants, comme le paquet agricole intégré minimum des ménages. Par le biais de l'IADP, le Gouvernement a accepté d'intégrer:
 - i) les évaluations de la capacité et des besoins; ii) les moyens d'existence; iii) les caractéristiques agroécologiques. Cela constitue un très grand pas en avant vers l'intégration de programmes de subventions intelligentes. Ce nouveau programme sera présenté au Conseil d'administration en décembre 2020.
 - Le Gouvernement attend avec intérêt une nouvelle collaboration avec le FIDA, dans le cadre d'un don de 5 millions d'EUR octroyé par l'Union européenne, à l'appui d'un essai pilote d'un mécanisme de microcrédit par l'intermédiaire du programme d'épargne et de microcrédit relevant du Ministère du développement national. S'il est approuvé, ledit programme sera renforcé afin de faciliter l'accès au crédit pour les ménages agricoles ruraux, et en particulier les groupes pauvres et vulnérables, comme les femmes et les jeunes. Cela constituera un important progrès vers une réforme progressive du programme de subvention des intrants, qui fera en sorte que les petits exploitants agricoles s'engagent dans des entreprises agro-industrielles rentables et viables.
 - Le Gouvernement a pleinement approuvé le troisième objectif stratégique du COSOP. Une évaluation des capacités nécessaires sera entreprise avant toute intervention en matière de renforcement des capacités à appuyer par les divers projets, et sera intégrée au Programme en cours de gestion des ressources halieutiques lors de l'examen à mi-parcours.
9. Le FIDA a été l'une des rares institutions de l'Organisation des Nations Unies à poursuivre ses activités dans le pays, même durant la période au cours de laquelle de nombreux autres partenaires de développement avaient rompu leurs relations avec l'Érythrée, et il a constamment bénéficié à ce titre d'une relation positive avec le Gouvernement du pays. Pendant une grande partie de la période d'intervention du FIDA en Érythrée, le pays a fait face à de

¹ Voir: <https://www.imf.org/en/News/Articles/2019/05/22/pr19179-Eritrea-imf-staff-completes-2019-article-iv-mission>.

nombreux défis, et notamment un chômage élevé, des sécheresses périodiques, les sanctions des Nations Unies et une faiblesse d'ensemble des conditions macroéconomiques, la guerre frontalière avec l'Éthiopie au cours des années 1998–2000 et la situation de "ni guerre ni paix" qui en a résulté.

10. Le FIDA s'est adapté à ce contexte et a adopté, pour sa collaboration avec le Gouvernement, une approche souple. Les ressources limitées mises à disposition par le FIDA ont été utilisées de façon intensive pour tenter de répondre aux différentes difficultés du secteur agricole. Cette approche visait en particulier à renforcer la résilience et à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des Érythréens des zones rurales. En ce qui concerne la durabilité, le portefeuille du FIDA a contribué au rétablissement des éléments de base nécessaires au développement du secteur agricole, et spécialement des éléments institutionnels: i) renforcement du Ministère de la vulgarisation agricole (capacités, systèmes de suivi) en matière de distribution des intrants agricoles; ii) renforcement de la capacité de l'institut national de recherche agricole dans les domaines de la production et de la diffusion des semences de base et de la technologie d'insémination artificielle; iii) établissement d'une infrastructure hydraulique pour faire face à la pénurie d'eau et au défi qu'elle constitue pour l'augmentation de la production et l'amélioration des moyens d'existence. Le nouveau COSOP fera fond sur ces investissements et s'attachera principalement à garantir à la population rurale des moyens d'existence ruraux viables et inclusifs, en prêtant l'attention requise aux thèmes de transversalisation du FIDA – genre, jeunes, changements climatiques et nutrition.

C. Allemagne

11. **Comment le FIDA s'assure-t-il et vérifie-t-il qu'aucun travail forcé n'intervient dans le cadre de son engagement en Érythrée? Comment assure-t-il des conditions de travail décentes?**

Réponse

12. La question du travail forcé demeure sensible. Le FIDA note qu'il y a eu une concertation entre le Gouvernement et l'Organisation internationale du Travail sur les questions relatives au travail forcé et aux conditions de travail décentes; elle a permis de déterminer des domaines dans lesquels l'Organisation pourrait apporter une assistance technique, avec notamment une formation dans divers domaines: réforme du marché du travail après la démobilisation de la population, création d'emplois, activités rémunératrices et formation professionnelle, spécialement pour les jeunes. Il est également noté que l'Érythrée a ratifié la Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999 (n°182), ce qui constitue un pas positif. La campagne de développement Warsai Yakaalo n'est plus en cours, et un certain nombre de conscrits ont été démobilisés et travaillent maintenant dans la fonction publique avec un salaire adéquat.
13. Les mesures suivantes seront prises durant la période couverte par le COSOP:
 - a) Tous les projets seront conformes aux conventions internationales dont le pays est signataire, et les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC) orienteront l'exécution des projets de manière socialement et écologiquement responsable. Les questions pertinentes feront l'objet d'un suivi durant les missions de supervision, dans le cadre du plan de gestion environnementale et sociale, qui comprend des mesures d'atténuation et un cadre de surveillance de la conformité.

- b) Un plan d'action pour la participation des jeunes sera élaboré à titre de stratégie d'atténuation, afin que les jeunes puissent trouver des emplois et tirer leurs moyens d'existence d'activités sur les exploitations et de microentreprises non agricoles.
 - c) Une concertation permanente sera conduite avec le Gouvernement sur cette question, en consultation avec l'Organisation internationale du Travail et dans le cadre de l'équipe de pays des Nations Unies. Une concertation sera également conduite avec l'Union nationale des jeunes et étudiants érythréens.
14. La concertation entre le FIDA et le Gouvernement portera aussi sur la possibilité d'inclure un spécialiste en matière d'inclusion sociale au sein des unités de coordination des projets. Les interventions du FIDA seront axées sur l'atténuation grâce à la création d'emplois pour les jeunes. Le prochain programme d'investissement, l'IADP, mettra fortement l'accent sur les emplois destinés aux jeunes.
15. **Comment le FIDA s'assure-t-il que les meilleures pratiques internationales en matière de politiques agricoles soient encouragées par ses programmes, tels que l'accès des petits exploitants agricoles aux titres fonciers, au financement et au conseil technique, ainsi que leur accès à des structures de commercialisation équitables?**

Réponse

16. Un document portant sur la réforme approfondie de la politique foncière garantit à tous les citoyens un accès adéquat à la terre². Au titre de cette politique: i) l'État est le propriétaire exclusif de la totalité des terres; ii) tous les citoyens ont le droit d'obtenir de la terre pour y construire leur logement ou pour y mener des activités agricoles. La politique a abrogé tous les systèmes fonciers traditionnels et interdit les transactions commerciales fondées sur la propriété privée. Le FIDA poursuivra sa concertation avec le Gouvernement dans le contexte général de la création, pour les petits exploitants, de conditions favorables à la commercialisation. Le FIDA utilisera la stratégie de développement des petites et moyennes exploitations agricoles commerciales, récemment approuvée par le Gouvernement, comme point de départ d'une concertation sur la sécurité foncière, comme facteur déterminant de création, par les petits exploitants, d'entreprises agricoles viables et rentables.
17. Pour ce qui concerne l'accès aux marchés, de précédentes interventions du FIDA ont appuyé le développement de coopératives, et en particulier des centres de collecte de produits laitiers et des pêcheries. Cette approche a très bien fonctionné en tant que moyen, pour les membres des coopératives, d'accéder aux intrants et aux marchés. Toutefois, les coopératives ont souvent eu des difficultés à répondre à la demande des consommateurs et manqué de capacités sur les plans de l'organisation et de la gestion. Conformément à la stratégie de développement des petites et moyennes exploitations agricoles commerciales, le Programme de développement agricole intégré, en cours de conception, introduira des évaluations de marché et veillera à ce que les investissements soient étayés par des plans d'activité. Il existe toutefois des problèmes contextuels (prix, exclusion du secteur privé) à propos desquels le FIDA, avec d'autres partenaires de développement, établira un dialogue continu avec le Gouvernement pour garantir la viabilité et la rentabilité des interventions des petits exploitants agricoles.

² *Eritrean Land Proclamation* (Proclamation de l'Érythrée sur le droit foncier) n° 58/1994.

18. Le FIDA envisage aussi avec intérêt la collaboration avec l'Union européenne dans le cadre du don de 5 millions d'EUR octroyé à l'appui de l'essai pilote du mécanisme de microcrédit, conduit dans le cadre du programme d'épargne et de microcrédit supervisé par le Ministère du développement national. S'il est approuvé, le programme d'épargne et de microcrédit sera renforcé pour que les ménages agricoles ruraux aient plus facilement accès au crédit.

D. France

19. **La France appuie la stratégie du FIDA visant à accroître la résilience de l'agriculture de l'Érythrée face aux changements climatiques, augmenter la productivité et renforcer les capacités institutionnelles. Nous avons une question relative à la gestion du risque. La matrice des risques fait apparaître un niveau de risque élevé étroitement lié au COSOP. Comment le FIDA garantira-t-il une gestion adéquate des risques, étant donné qu'il n'est pas présent dans le pays (gestion depuis le bureau infrarégional d'Addis-Abeba) et compte tenu des problèmes liés aux capacités techniques, administratives et financières des homologues nationaux?**

E. Suisse

20. **Surveillance opérationnelle. À propos de l'affirmation selon laquelle "Les principaux partenaires nationaux du FIDA sont le Ministère des finances et les deux ministères responsables de l'exécution des projets, à savoir le Ministère de l'agriculture et le Ministère de la pêche et des ressources marines. Les autres partenaires importants sont le Ministère des questions foncières, de l'eau et de l'environnement, l'Union nationale des femmes érythréennes et l'Union nationale des jeunes et étudiants érythréens", nous souhaiterions obtenir des informations complémentaires sur la manière dont le FIDA envisage de collaborer avec les partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux, en particulier sans une présence physique dans le pays qui permettrait une meilleure surveillance opérationnelle, et sur la manière dont les financements seront gérée de façon transparente.**

Réponse

21. N'étant pas présent dans le pays, le FIDA a fondé sa stratégie de gestion du risque et de collaboration avec ses partenaires sur les points suivants:
- Transférer la gestion du portefeuille de l'Érythrée du pôle de Nairobi au bureau d'Addis-Abeba, compte tenu de sa proximité et de l'important potentiel d'exploitation de la dynamique géopolitique nouvelle entre l'Éthiopie et l'Érythrée, ainsi que des complémentarités avec le portefeuille de l'Éthiopie, pour ce qui concerne en particulier le pastoralisme et l'utilisation efficiente de l'eau.
 - Faire appel à des consultants nationaux pour un suivi permanent avec les ministères pertinents et une concertation périodique avec les unités d'exécution des projets.
 - Tirer parti, pour les questions techniques et financières, de l'appui des spécialistes techniques du FIDA affectés au pôle de Nairobi.
 - Garantir un cadre opérationnel permettant au FIDA d'exercer une surveillance étendue sur le gros des activités, sur les bases suivantes:
 - i) application des directives du FIDA en matière de passation des marchés (l'avis de non-objection du FIDA étant requis pour les diverses phases du processus de passation des marchés) et renforcement de la

transparence dans la passation des marchés internationaux au moyen d'un appui au Gouvernement prenant la forme d'une publication des avis de passation de marchés sur le site *United Nations Development Business*; ii) paiements directs par le FIDA pour toutes les transactions d'un montant supérieur à 100 000 USD; iii) soumission trimestrielle de rapports financiers intermédiaires; iv) utilisation d'un cadre robuste pour le traitement des demandes de retrait de fonds, comportant l'examen des états de dépenses, qui doivent être validés par des données probantes avant que le FIDA ne puisse certifier et approuver le retrait en question; v) examen annuel des états financiers conduit par le FIDA; les projets font aussi l'objet d'un audit annuel externe, réalisé par un cabinet d'audit indépendant.

- Fournir une assistance technique à l'appui des processus de passation des marchés et de la préparation des spécifications techniques, parallèlement aux activités de renforcement des capacités.
- Organiser des missions périodiques de supervision, conduites par des experts techniques et des spécialistes de la gestion financière, de la passation des marchés, du suivi-évaluation et d'autres domaines, qui appliquent les directives opérationnelles du FIDA en matière de supervision, avec notamment un échantillonnage de documents et des visites sur le terrain en vue de la validation. Pour chaque projet, au moins une mission de supervision est conduite chaque année, avec un appui périodique à l'exécution et la fourniture d'une assistance technique à distance et en personne. Dans la situation actuelle d'urgence liée à la COVID-19, le FIDA mettra à l'essai des modalités de supervision à distance.

22. **Retards d'exécution. À propos de l'affirmation selon laquelle "Le COSOP 2006-2015 pour l'Érythrée a concentré les efforts sur l'appui à la transition entre la reconstruction et le développement structuré. Après 2015, le FIDA a élaboré pour 2016-2018 une note de stratégie de pays relative à une période de 24 mois, qui a été prolongée jusqu'en décembre 2019", et sachant que les opérations du FIDA sont conduites dans un contexte institutionnel difficile, quels types de retards la programmation a-t-elle connu durant l'exécution au cours des dernières années?**

Réponse

23. Le retard le plus important a été observé dans la gestion des processus de passation des marchés, et notamment dans la conception des spécifications techniques, la préparation des dossiers d'appel d'offres et l'obtention des approbations internes (nationales) aux divers stades conduisant à la signature finale des contrats. Cette situation a été la résultante d'un faisceau de facteurs, parmi lesquels des capacités limitées, des systèmes inadéquats et un contexte macroéconomique difficile dans son ensemble (en particulier, l'absence de prestataires de services dans le pays et l'incapacité de susciter suffisamment l'intérêt des prestataires de services internationaux). Afin d'atténuer les effets de ces retards, le FIDA a collaboré avec le Gouvernement érythréen à une stratégie de redressement reposant sur les principes i) du renforcement des capacités et de la formation du personnel pertinent au sein des ministères d'exécution compétents, conjugués à ii) la fourniture d'une assistance technique spécialisée à l'appui de l'élaboration des spécifications techniques et de la préparation des dossiers d'appel d'offres; iii) à des modalités novatrices de passation des marchés, comme le regroupement pour réduire les retards potentiels; iv) à l'appui direct du FIDA

pour l'utilisation des sites Web de passation des marchés, afin d'élargir l'éventail des soumissionnaires.

F. Chine

24. **La Chine souhaite exprimer son appui à ce COSOP proposé pour l'État de l'Érythrée. Nous nous félicitons, en particulier, de la stratégie adoptée par le FIDA pour renforcer les capacités institutionnelles, communautaires et individuelles au service de l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de moyens d'existence durables. Les activités dont le FIDA prévoit la mise en œuvre apporteront d'importants avantages au peuple érythréen.**
25. **Nous félicitons les équipes, tant au siège qu'au pôle, pour les efforts conjoints déployés afin d'intégrer la coopération Sud-Sud et triangulaire parmi les thèmes principaux de ce COSOP. Il a été largement reconnu que cette coopération a joué un rôle important au sein de la communauté internationale du développement. Elle a également été inscrite en tant que composante essentielle des objectifs de développement durable depuis la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud à Buenos Aires au mois de mars de cette année. En outre, la coopération Sud-Sud et triangulaire fournira de nouvelles possibilités de cofinancement pour accroître l'impact du FIDA et renforcer son avantage comparatif en Érythrée.**
26. **Nous souhaitons un plein succès aux futurs travaux du FIDA en Érythrée. La Chine appuie l'approbation de ce COSOP par le Conseil d'administration.**

G. Japon

27. **Le Japon appuie ce nouveau COSOP pour l'Érythrée. Nous nous félicitons des trois objectifs stratégiques, qui sont conformes à la politique et à la stratégie nationales de l'Érythrée. Ces objectifs stratégiques contribueront aussi à notre domaine d'intérêt – édifier une société stable et réaliser un développement économique équilibré grâce à l'amélioration du contexte des moyens d'existence fondamentaux. Le Japon apprécie l'accent particulier mis sur la création d'emplois pour les jeunes, les femmes et les soldats démobilisés, facteur à l'évidence essentiel pour une stabilité durable dans la région.**
28. **Le Japon reconnaît que la conception du COSOP et de son plan d'exécution s'appuie sur les enseignements tirés, non seulement de l'expérience propre du FIDA dans le pays, mais aussi des expériences dans d'autres pays. Nous saluons le fait que le COSOP mette l'accent sur le renforcement des capacités, non seulement pour les compétences nécessaires concernant la gestion, l'exécution et le suivi-évaluation du projet, mais également pour élaborer des études préliminaires sur les domaines de formation à long terme à destination des jeunes. Nous remercions le FIDA pour la fourniture de directives en matière de passation des marchés et d'autres documents visant à réduire les risques fiduciaires, qui sont élevés et qu'il convient d'atténuer.**
29. **Enfin, le Japon salue le processus participatif suivi pour la préparation du COSOP en consultation avec un éventail de parties prenantes clés, et en particulier la bonne collaboration, dans le pays, avec**

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, soulignée dans l'appendice VI.

H. États-Unis

30. **Nous saluons le retour de l'Érythrée dans la communauté internationale au cours des deux dernières années, et reconnaissons que la période actuelle offre à l'Érythrée une occasion de poursuivre la modernisation de ses stratégies de développement économique et social. Le COSOP intervient à un moment important, étant donné que les récentes invasions de criquets pèlerins et la COVID-19 menacent d'aggraver l'insécurité alimentaire en Érythrée et, plus généralement, dans l'ensemble de l'Afrique orientale. Nous nous félicitons du fait que le COSOP précise avec clarté les objectifs stratégiques que poursuivra le FIDA par le biais des futures activités proposées en Érythrée.**
31. **Toutefois, le Département d'État des États-Unis a constaté que le Gouvernement érythréen ne respectait pas les normes minimales en matière de répression de la traite des êtres humains et ne déployait pas d'efforts considérables en la matière.**
32. **À la lumière de leur politique concernant certains projets de développement dans des pays ne respectant pas ces normes minimales en matière de traite des êtres humains, les États-Unis s'opposeront aux propositions de projets du FIDA au Gouvernement érythréen qui pourraient être soumises au Conseil d'administration.**

II. COSOP pour le Mexique

33. **L'Argentine, le Brésil, le Canada, la Chine et le Japon ont formulé des observations concernant le COSOP pour le Mexique.**
- ### **A. Argentine**
34. **L'Argentine accueille avec satisfaction le COSOP pour le Mexique, qui fait fond sur la longue expérience du FIDA dans le pays. Nous sommes convaincus, à cet égard, que les opérations du FIDA dans des pays comme le Mexique, confrontés au paradoxe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure – dans lesquels il subsiste encore d'importantes poches de pauvreté – doivent être maintenues et renforcées.**
 35. **L'Argentine appuie les trois objectifs stratégiques et le but de la nouvelle stratégie qui visera à appuyer la capacité du Mexique à devenir un acteur efficace de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre du Plan de développement global du Mexique du Sud et de l'Amérique centrale, et à établir un lien entre la coopération Sud-Sud et triangulaire et la concertation infrarégionale sur les politiques, en coordination avec d'autres partenaires de développement. Ce dernier fait apparaît l'effet multiplicateur de l'appui du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.**
 36. **L'Argentine reconnaît que la participation du FIDA sera conforme au le plan national de développement 2019-2014 et au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2020-2025; elle sera tout à fait en phase avec le Gouvernement, ainsi qu'avec les objectifs de développement à long terme du pays.**

37. **Avec ces observations, l'Argentine appuie le COSOP pour le Mexique et exprime son appréciation pour le travail effectué dans le pays par le FIDA et sa Division Amérique latine et Caraïbes.**

B. Brésil

38. **Le Brésil félicite l'administration pour le COSOP concernant le Mexique, qui aborde en grande partie et de manière détaillée, les problèmes auxquels doit faire face le pays avec l'appui du FIDA dans sa mission de lutte contre la faim dans les zones rurales.**
39. **Le Mexique est un exemple du paradoxe auquel font face plusieurs pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Malgré le niveau élevé de son indice de développement humain, le pays présente encore des poches de pauvreté dispersées, majoritairement, dans l'ensemble de ses régions au sud et au sud-est, ainsi que d'importantes lacunes concernant les progrès sur les questions relatives au genre, aux jeunes et à l'appartenance ethnique. La pauvreté et l'extrême pauvreté affectaient, respectivement, 41,9% (52,4 millions) et 7,4% (9,3 millions) de la population en 2018. En gardant cette donnée présente à l'esprit, le Brésil ne doute pas que le FIDA remplira un rôle important dans l'appui au pays pour la mise en place d'une planification efficace.**
40. **Nous mettons en lumière ci-après quelques aspects positifs du COSOP en cours d'évaluation:**
41. **Le FIDA s'attachera à renforcer l'impact et la durabilité des résultats des programmes nationaux considérés comme prioritaires par le Gouvernement. Au Mexique, le défi pour le FIDA est donc d'apporter efficacement un complément aux efforts nationaux déployés pour réduire la pauvreté et les inégalités, en proposant des solutions novatrices pouvant appuyer le Gouvernement dans ses initiatives axées sur l'amélioration de la qualité, de l'efficacité et du ciblage des dépenses publiques dans les zones rurales. Il existe une importante prémisses, à savoir que les programmes nationaux qui mettent principalement l'accent sur la protection sociale peuvent être appuyés en vue de faciliter des trajectoires de transition allant de la protection sociale à l'inclusion économique des jeunes, des femmes et des populations autochtones. Ce type d'action contribue à améliorer la durabilité des projets et les gains générés au fil du temps, ainsi que la rationalisation et la meilleure utilisation des ressources naturelles.**
42. **L'accent a été mis sur la création d'un large éventail de nouveaux programmes favorables aux pauvres, axés sur les communautés rurales, le but étant de promouvoir une autosuffisance accrue en matière de production alimentaire.**
43. **Relier la coopération Sud-Sud et triangulaire à la concertation infrarégionale sur les politiques concernant l'Amérique centrale constitue aussi une caractéristique novatrice du COSOP, et on s'attend à ce qu'elle produise des avantages transcendant la stratégie du Mexique et créant des synergies avec les portefeuilles du FIDA dans les autres pays. L'absence de synergie et de coopération dans la région fait l'objet de discussions, non seulement au FIDA mais aussi dans d'autres institutions multilatérales de développement.**
44. **Le COSOP s'inscrit dans le contexte du Cadre de transition, des réformes en cours au titre du FIDA 2.0 et de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA, des nouvelles perspectives**

concernant l'orientation de ressources et des activités vers l'assistance technique et une meilleure sélection des projets, ainsi que vers la recherche d'autres possibilités de financement par des partenariats avec d'autres institutions de développement et avec le secteur privé.

45. **Des niveaux plus élevés de cofinancement national et international mettant l'accent sur le financement de l'action climatique (Fonds pour l'environnement mondial, Fonds vert pour le climat, Fonds pour l'adaptation), parallèlement à l'utilisation de ressources publiques, permettront probablement de mobiliser des investissements privés responsables dans les zones rurales, et pourront donc être considérés comme des éléments importants de la nouvelle stratégie. Le COSOP cherchera aussi à développer les possibilités offertes par la nouvelle Stratégie de collaboration avec le secteur privé qu'a lancée le FIDA et par son Programme de participation du secteur privé au financement grâce à des mécanismes de garantie pour les intermédiaires financiers et à la mobilisation des envois de fonds. Le Mexique compte un large éventail d'organisations paysannes actives dans les filières alimentaires et les activités agroforestières stratégiques; ces organisations dépendent de subventions publiques de plus en plus rares, qui ne répondent généralement pas aux besoins de développement d'entreprises.**
46. **Le FIDA met aussi davantage l'accent sur la promotion de la bonne gouvernance et de la responsabilité, la participation active du Gouvernement et des bénéficiaires du programme, une plus forte appropriation et, par conséquent, l'amélioration des résultats.**

C. Canada

47. **Nous remercions le FIDA d'avoir mis l'accent, dans la programmation, sur les peuples autochtones et les changements climatiques, en tant que piliers importants des opérations de développement.**
48. **Nous notons l'importance de l'alignement et de la participation des gouvernements nationaux, et nous jugeons encourageante la volonté du FIDA d'adapter la conception de son programme pour appuyer les initiatives publiques existantes, notamment au moyen de l'assistance technique.**

D. Chine

49. **Nous sommes pleinement d'accord avec les trois objectifs stratégiques conçus dans les documents du COSOP et avec le modèle programmatique de pays différencié adopté pour le Mexique, qui vise à créer des synergies entre les produits financiers et techniques du FIDA. En effet, nous pensons que ces produits sont spécialement adaptés pour surmonter les obstacles structurels à une croissance rurale inclusive et le problème du déséquilibre du développement économique et social auxquels fait face le Mexique. Un quart seulement des Mexicains vivent dans les zones rurales, et environ les deux tiers d'entre eux sont extrêmement pauvres. Les taux moyens de croissance masquent des inégalités considérables en matière de revenu et de croissance entre les régions du Mexique. Bien que l'agriculture emploie 14% de la population active, sa contribution au produit intérieur brut est inférieure à 4%. Sur les 242 municipalités les plus vulnérables du Mexique, 89,67% présentent une forte vulnérabilité et 10,33% une très forte vulnérabilité au climat. Toutes**

ces données montrent que, même dans ce pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, il existe encore des facteurs de vulnérabilité difficiles à surmonter, et qui pourraient très bien s'aggraver, en particulier dans le contexte actuel de pandémie et de récession économique mondiale. Nous pensons que le FIDA jouera un rôle important pour résoudre ces problèmes, grâce à son avantage comparatif qui réside dans le renforcement des capacités des ruraux, de leur productivité et de leur participation au marché en utilisant des approches et des instruments qui encouragent le Gouvernement à appuyer l'inclusion économique des ruraux pauvres, et en particulier les femmes, les jeunes et les populations autochtones. De plus, nous avons noté que le COSOP cherchera à développer les possibilités offertes par la nouvelle Stratégie de collaboration avec le secteur privé et le Programme de participation du secteur privé au financement, initiatives du FIDA, grâce à des mécanismes de garantie pour les intermédiaires financiers et à la mobilisation des envois de fonds. Que ce soit pour le Mexique ou pour le FIDA, nous pensons que telle sera la meilleure pratique, et qu'elle permettra d'accumuler une expérience précieuse dans l'exploration de la nouvelle stratégie de participation.

E. Japon

50. Le Japon accueille avec satisfaction le nouveau COSOP pour les États-Unis du Mexique. Les objectifs stratégiques de ce nouveau COSOP reposent sur l'avantage comparatif du FIDA et apportent d'utiles compléments aux politiques prioritaires du Gouvernement, qui mettent l'accent sur une société inclusive et durable, à laquelle nous apportons notre appui.
51. L'ESPP réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) en 2019 comprenait une riche moisson d'enseignements tirés, et de nombreuses recommandations concrètes dont le Japon se félicite, et nous notons que ces recommandations sont incluses dans ce nouveau COSOP.

III. COSOP pour la Sierra Leone

52. Le Canada, la Chine, la France, le Japon et le Royaume-Uni ont formulé des questions, présentées ci-après avec les réponses qui leur sont apportées.

A. France

53. Dans son ESPP de la Sierra Leone, IOE avait souligné qu'il était difficile de cibler les personnes les plus vulnérables, spécialement dans le cadre du programme de financement rural. Nous souhaiterions obtenir des précisions supplémentaires sur les mesures envisagées dans le cadre de ce COSOP pour mieux cibler les petits exploitants agricoles les plus vulnérables et les ruraux pauvres, conformément au mandat du FIDA.

B. Japon

54. Faisant écho au rapport d'IOE, l'orateur soulève la question de la nécessité de mécanismes propres à éviter le risque d'accaparement par les élites grâce à l'intervention des organisations de producteurs et, en particulier, à l'utilisation ou au développement de biens publics. Il souhaite que, conformément aux recommandations, des mesures efficaces soient mises en œuvre à l'avenir dans la conception et l'exécution des projets.

Réponse

55. Prenant en compte la préoccupation d'IOE concernant la nécessité de renforcer le ciblage, et en particulier des jeunes, le nouveau Projet de développement des filières agricoles, appuyé par le FIDA, utilise une stratégie de ciblage robuste et complète, comprenant le ciblage géographique et socioéconomique, tenant compte de la question du genre et des jeunes, le but étant de faire en sorte que les femmes et les jeunes représentent, chacun, 40% des bénéficiaires. En outre, comme le décrit le COSOP, le FIDA procédera, pour renforcer l'accent mis sur le ciblage des jeunes, à une évaluation des besoins dont les résultats serviront à élaborer une stratégie pour la participation des jeunes.
56. On utilisera plusieurs approches garantissant l'inclusion des plus vulnérables, comme la méthode du système d'apprentissage interactif entre les sexes. Un suivi étroit par des missions d'appui à l'exécution et de supervision garantira le ciblage des plus vulnérables, spécialement les jeunes et les femmes. Ces missions permettront aussi d'anticiper les éventuelles possibilités d'accaparement par les élites et d'y répondre en conséquence.
57. **Nous sommes également d'accord avec l'observation d'IOE concernant la durabilité des avantages. Si la Sierra Leone a connu des moments difficiles au cours des deux dernières décennies de son histoire, il ne fait pas de doute que la durabilité constitue un réel défi pour ce pays avec lequel nous avons une relation de longue date.**

C. France

58. **Les observations d'IOE sur le COSOP soulignent que la durabilité de l'impact n'est pas garantie après le retrait du FIDA. La direction du Fonds pourrait-elle donner davantage d'informations sur les stratégies de retrait envisagées pour réduire ce risque au minimum?**

D. Canada

59. **Nous notons que la présence limitée du FIDA dans le pays est un obstacle à un plein engagement en Sierra Leone et, faisant écho aux observations de la France sur la durabilité de l'impact, nous voudrions souligner l'importance d'une coordination plus étroite avec d'autres partenaires de développement sur le terrain.**

Réponse

60. Le FIDA prend actuellement un certain nombre de mesures visant à renforcer la durabilité des résultats et des impacts, et principalement axées sur le renforcement des capacités et la concertation sur les politiques. Premièrement, toutes les opérations du FIDA en Sierra Leone mettent l'accent sur le développement et le renforcement du capital humain et des capacités des bénéficiaires, au moyen de méthodes telles que les fermes-écoles et le système d'apprentissage interactif entre les sexes. Une attention est également portée au renforcement des capacités du Ministère de l'agriculture et des forêts et à la création de partenariats avec le secteur privé et d'autres partenaires de développement. Deuxièmement, le FIDA élabore actuellement une stratégie de gestion des savoirs pour orienter la saisie, la documentation et le partage des enseignements tirés des projets, en collaboration avec les partenaires, les bénéficiaires et les parties prenantes, en vue d'accroître la durabilité des résultats. À l'appui de cette approche, les travaux de renforcement ultérieur du suivi-évaluation des projets visent à rendre possible le partage de données pertinentes qui s'insèrent dans le système national de suivi-évaluation et apportent des éclairages utiles aux politiques. En outre, grâce à une approche décentralisée, la présence du FIDA dans le pays

renforcera la participation aux activités hors prêts, telles que la concertation sur les politiques et le partage des savoirs.

61. Par ailleurs, comme indiqué dans le COSOP, la direction accorde une grande importance à l'action entreprise dans le cadre d'une coordination et d'un partenariat étroits avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires de développement, ainsi qu'avec le secteur privé, en Sierra Leone.

E. Japon

62. **Dans un certain nombre de domaines, le Japon peut intervenir sur un plan bilatéral aussi bien que dans des cadres multilatéraux. Nous avons en particulier collaboré avec la Sierra Leone pour accroître la productivité de la riziculture en vue d'augmenter le taux d'autosuffisance, en tirant parti de nos initiatives telles que la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique.**
63. **La création d'emplois pour les jeunes grâce au développement de filières agricoles s'accorde bien avec nos approches prioritaires pour le développement économique de la Sierra Leone. Nous encourageons la marche à suivre et tirons parti de la participation du secteur privé pour le développement des capacités et de meilleurs emplois pour les jeunes. En ce sens, l'approche adoptée pour la promotion et l'autonomisation des petits exploitants horticoles (SHEP, l'acronyme de *Smallholder Horticulture Empowerment and Promotion*), une autre de nos initiatives vedettes dans le développement de l'économie agricole, pourrait constituer un domaine de synergie grâce aux projets du FIDA en matière de renforcement des capacités des jeunes et d'autonomisation des femmes.**

F. Chine

64. **Nous sommes ravis des bonnes possibilités qui s'ouvrent pour le programme du FIDA en Sierra Leone, du cofinancement avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, entre autres. Pour l'avenir, nous aimerions encourager la direction, et spécialement l'équipe régionale et de pays, à explorer de nouvelles possibilités de cofinancement pour accroître l'impact des projets du FIDA dans ce pays.**

Réponse

65. La direction se félicite de la contribution du Japon à la filière riz, qui est l'une des principales filières appuyées par le Projet de développement des filières agricoles appuyé par le FIDA.
66. Le Fonds cherchera activement à collaborer et à développer des synergies avec les initiatives en cours appuyées par l'Organisation des Nations Unies et d'autres donateurs et gouvernements pour appuyer le développement des filières et promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes en Sierra Leone. Dans ce pays, le FIDA a déjà entrepris l'élaboration d'une stratégie pour la jeunesse qui permettra de planifier les moyens d'aborder les questions soulevées dans l'ESPP. En outre, nous explorons la possibilité d'un cofinancement du Fonds de l'OPEC pour le développement international, ainsi que de partenariats avec d'autres institutions onusiennes, dans le contexte de la riposte aux effets de la pandémie de COVID-19 sur le secteur agricole sierra-léonais.

G. France

67. **Nous notons que le COSOP mettra l'accent sur les principales productions agricoles que sont le riz, le cacao et l'huile de palme. À**

propos de cette dernière, et compte tenu de l'impact que cette culture pourrait entraîner sur l'environnement, quelles mesures le FIDA envisage-t-il de prendre pour atténuer ce risque et garantir des pratiques durables?

Réponse

68. L'approche du projet est conforme à la meilleure pratique mondiale, conformément aux principes et critères de la Table ronde sur l'huile de palme durable, réseau réunissant les parties prenantes de sept secteurs de l'huile de palme (les producteurs; les sociétés agroalimentaires ou les distributeurs; les fabricants de biens de consommation; les détaillants; les banques et les investisseurs; les organisations non gouvernementales spécialisées dans les questions environnementales et sociales) pour élaborer et mettre en application des normes mondiales sur l'huile de palme durable, en particulier l'huile de palme produite par des petits exploitants.
69. Le projet n'appuiera pas le défrichement de zones forestières pour la plantation de palmiers à huile. Au contraire, les arbres seront plantés dans des zones de brousse secondaire dégradées, ce qui augmentera la résilience face au climat et la séquestration de carbone. D'autres bonnes pratiques agronomiques, comme le désherbage des ronds de palmiers pour éviter d'exposer les sols à l'érosion, seront enseignées aux agriculteurs concernés. Compte tenu des difficultés particulières associées à la production d'huile de palme, les missions d'appui à l'exécution et de supervision devront rendre compte du respect des principes de la Table ronde sur l'huile de palme durable. Le FIDA rendra également compte de l'adoption par les agriculteurs de pratiques et de technologies écologiquement viables et résilientes face aux changements climatiques.
70. **Nous invitons le FIDA à étoffer davantage la matrice des risques; nous estimons en effet que les mesures d'atténuation ne sont pas suffisamment développées, en particulier pour les risques suivants: fiduciaire (gestion financière et passation des marchés), environnement et climat, exploitation et harcèlement sexuels.**

Réponse

71. La matrice des risques ne sera pas un document statique, puisqu'elle sera périodiquement actualisée à mesure des évolutions du contexte de risque. Dans le cadre des activités de démarrage des projets, le FIDA prévoit de former les unités de gestion dans les domaines de la gestion fiduciaire, des PESEC, de la passation des marchés et d'autres domaines thématiques, pour qu'elles puissent à leur tour conseiller les équipes quant à l'exécution des projets. Sur ces questions, le suivi sera assuré grâce à des mesures de supervision et d'appui à l'exécution.

H. Royaume-Uni

72. **S'il est reconnu que les changements climatiques constituent un défi pour le secteur agricole, la justification de leur intégration dans la stratégie et la manière dont cette intégration sera effectivement réalisée ne sont pas très clairement expliquées. Il est important de noter que le risque climatique d'ensemble (élevé, moyen, etc.) n'a pas été évalué. De même, aucune note n'a été attribuée à l'impact environnemental du COSOP. Le cadre de gestion des résultats ne comporte aucun indicateur qui permettrait de déterminer dans quelle mesure la question des changements climatiques a été prise en compte.**

Réponse

73. Le tableau figurant dans la section consacrée à la gestion des risques note comme "substantiel" les risques relatifs à l'environnement et au climat. Il convient de remarquer que le FIDA a entrepris un processus de transition vers un cadre intégré des risques d'un projet, qui fournira des informations complémentaires sur les risques environnementaux et climatiques. Ce nouveau cadre général est désormais appliqué à tous les projets de la région Afrique de l'Ouest et du Centre.
74. Au niveau des effets, un des indicateurs de base du FIDA a été ajouté: il s'agit du "pourcentage de personnes/ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement viables et résilientes face au climat", qui se rapporte directement à la cible d'étape qui est que 75 000 agriculteurs adoptent les intrants et technologies améliorés recommandés.
75. **La description des mesures d'adaptation proposées au point iv) du paragraphe 32, "changements climatiques", aurait pu être étoffée. Premièrement, le fait que l'accent soit mis exclusivement sur l'adaptation est en contradiction avec l'accent mis sur l'atténuation implicite dans le paragraphe 16. Deuxièmement, il est nécessaire, même dans les limites d'un bref paragraphe, d'énoncer clairement les objectifs. Par exemple, l'arboriculture pourrait bien contribuer à réduire l'érosion des sols, mais (peut-être?) l'objectif principal est de générer des revenus le long des filières. Il serait utile de savoir quelles "nouvelles pratiques" seront appliquées à la riziculture et à quelle fin (réduction des émissions de méthane, amélioration de la productivité?). Une gestion efficace des ravageurs et des maladies devrait être mentionnée indépendamment des changements climatiques. La culture du cacao à l'ombre, citée parmi les mesures d'atténuation dans le tableau 2, n'est pas mentionnée ici. Le paragraphe 72 de l'appendice relatif aux PESEC fait état des systèmes d'information météorologique et des dispositifs d'assurance fondés sur des indices météorologiques qui, s'ils ont été prévus dans le COSOP, pourraient être soulignés dans ce résumé.**

Réponse

76. Les mesures d'adaptation aux changements climatiques seront étendues et précisées/confirmées au début du développement du projet pour s'assurer qu'elles conviennent aux contextes particuliers. Ce travail, déjà entrepris dans le cadre de l'atelier technique de démarrage du projet, est actuellement en cours.
77. Les seules mesures d'atténuation qui seront appliquées sont celles qui présentent des avantages gagnant-gagnant pour les objectifs en matière de développement (emploi des jeunes ou meilleure productivité, par exemple) et offrent des synergies entre adaptation et atténuation. D'autres pratiques pour améliorer de la riziculture seront examinées. Les éléments clés de l'appendice IV seront soulignés et résumés dans le rapport principal du COSOP sur les systèmes d'information, y compris les questions liées à la culture du cacao et du palmier à huile. La conduite de ces activités devra se faire sans perdre de vue la nécessité d'éviter les chevauchements avec d'autres financements de l'adaptation que déploie le pays.
78. Les ravageurs devront être gérés de manière efficiente, indépendamment des changements climatiques. Du point de vue de l'adaptation, on étudiera l'évolution et l'expansion de l'incidence des ravageurs suite aux variations de

température et de pluviométrie, lesquelles bouleversent l'évolution habituelle de l'incidence des ravageurs.

79. **Le FIDA envisage la possibilité d'un futur financement du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne proposé, ainsi que le potentiel de mobilisation du financement du Fonds pour l'adaptation et du Fonds pour l'environnement mondial. Dans ces cas, une justification claire serait nécessaire.**

Réponse

80. Une justification claire sera fournie pour servir de base à la préparation de demandes de financement pour d'autres financements climatiques et environnementaux, à l'issue de discussions avec les coordonnateurs nationaux de ces fonds et les secrétariats respectifs. Un projet connexe, approuvé par le Fonds pour l'adaptation mais pas encore lancé, complètera le portefeuille.
81. **L'un des engagements récents du FIDA, énoncé dans le Rapport sur l'action climatique 2019, consiste à aligner les priorités des COSOP sur les contributions déterminées au niveau national préparées par les pays en réponse à l'Accord de Paris sur les changements climatiques. La contribution déterminée au niveau national préparée par la Sierra Leone inclut des stratégies concernant à la fois l'atténuation et l'adaptation. Toutefois, le COSOP (paragraphe 16) fait seulement référence aux engagements d'atténuation, et ces derniers devront être révisés, étant donné que la prochaine cible (7,58 tonnes d'équivalent CO₂ d'ici à 2035) est nettement supérieure aux émissions actuelles, estimées à moins d'une tonne par habitant (estimation contenue dans le document sur la contribution déterminée au niveau national). Il est évident que le pays n'a pas besoin de réduire son empreinte carbone pour atteindre cet objectif, et il n'y a aucune logique dans l'affirmation selon laquelle les investissements du FIDA contribueront à la réalisation de cet objectif. Il semble qu'il serait préférable, par souci de clarté, que le COSOP se concentre sur les stratégies d'adaptation de la contribution déterminée au niveau national. Elles sont au nombre de 12, et trois d'entre elles au moins (remettre en état des sols dégradés, prévoir des systèmes d'alerte précoce et favoriser la participation du secteur privé) pourraient être mises en correspondance avec les priorités du COSOP.**

Réponse

82. La direction reconnaît l'importance de ce point et souligne le fait que les interventions du FIDA en Sierra Leone sont en effet axées sur l'adaptation. Le COSOP sera révisé afin d'y inclure une référence explicite aux priorités 3 et 4 en matière d'adaptation mentionnées dans le rapport sur la contribution déterminée au niveau national. Bien qu'elles ne soient pas explicitement ciblées par le COSOP, il convient de noter que les activités entreprises au titre du Programme pourraient conduire à une réduction des émissions de gaz à effet de serre, en particulier dans les domaines de l'utilisation du sol, du changement de l'utilisation du sol et de la foresterie, où il pourrait exister des synergies entre l'adaptation et l'atténuation. D'autres contributions sont possibles: restauration des sites, efficacité accrue de l'utilisation de l'eau et gestion de la demande, et appui à des formes novatrices de finance verte grâce à des petites et moyennes entreprises.
83. **Le COSOP comprend une étude de fond très détaillée sur les PESEC, qui constitue son appendice IV, et que nous jugeons très solide sur de nombreux points, notamment l'analyse des conditions climatiques actuelles et des tendances prévues dans divers modèles. On a noté**

l'absence d'accord entre modèles sur les tendances concernant les futures précipitations. L'analyse du secteur agricole du pays et des principales cultures est également utile, de même que celle d'autres questions transversales comme le genre, la nutrition et la jeunesse.

Réponse

84. Cette importante observation est notée. L'analyse des PESEC (appendice IV) présente d'importantes contributions utiles à la détermination des sous-secteurs sur lesquels mettre l'accent dans la conception des projets proposés à inscrire dans la réserve pour aborder de manière synergique les thèmes à transversaliser.
85. **Peut-être parce qu'elle déborde sur de nouveaux domaines (qui auraient précédemment été traités dans d'autres appendices), il semble que l'appendice sur les PESEC ne contienne pas une description claire et bien structurée des impacts environnementaux du COSOP. Certains éléments sont mélangés avec l'examen des changements climatiques (par exemple dans le paragraphe 49). La partie 3 de l'appendice "recommandations stratégiques" va au-delà de ce que l'on s'attendrait normalement à trouver dans une "étude de fond" et constitue en réalité davantage une "description de programme". Cela pourrait peut-être faire l'objet d'un appendice distinct.**

Réponse

86. La direction apprécie cette observation. Les éléments de la partie 3 de l'appendice IV feront l'objet d'autres appendices et/ou seront intégrés dans le rapport du COSOP.
87. Les PESEC ont pour principal objectif d'apporter au COSOP des informations et des orientations stratégiques concernant les questions sociales et environnementales et les changements climatiques. La section sur les enseignements tirés et les stratégies sera révisée pour préciser que ces informations sont de caractère préliminaire. Les stratégies climatiques seront clairement dissociées des stratégies environnementales, et les risques et leur atténuation seront inclus dans les plans de gestion environnementale et sociale qu'il est prévu d'élaborer.
88. **Comme toujours, le succès dépend en dernier ressort de l'équipe qui exécute le projet. Pour éviter des faibles taux de dépenses et/ou une exécution médiocre, le FIDA devra disposer d'une équipe capable de gérer un portefeuille complexe d'interventions interdépendantes et de s'adapter à un contexte politique dynamique. Il existe aussi de nombreux chevauchements avec les interventions d'autres donateurs et nous encourageons le FIDA à garantir une solide coordination. Bien qu'il ne ressorte pas clairement des directives qu'il s'agit là d'une exigence au niveau du COSOP (par opposition aux autres programmes et projets), une telle notation est attribuée dans certains COSOP et contribue utilement à orienter le niveau de détail dans l'analyse du climat.**

Réponse

89. Une unité de coordination du projet composée de professionnels expérimentés a été constituée, et certains de ses membres ont une expérience en matière d'exécution dans le cadre d'autres programmes financés par des donateurs. Cette unité sera appuyée par les missions périodiques d'appui à l'exécution et de supervision, qui mettront l'accent sur la coordination avec d'autres partenaires.

90. Les notations sont effectuées lorsqu'il existe, jointes aux PESEC, des notes conceptuelles fournissant une base plus détaillée pour l'assignation d'une évaluation préliminaire. L'examen préliminaire des notes conceptuelles fait partie des exigences du FIDA et c'est en fonction des notes obtenues qu'est déterminée la profondeur requise de l'analyse. La direction confirme qu'il sera fait ainsi.